



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
01/09/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01116P0144

1. Intitulé du projet

Travaux de construction et rénovation de l'hôpital René Huguenin de
l'Institut Curie à Saint Cloud

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

institut curie

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GILAIN JACQUES

RCS / SIRET

784 257 164 000 86

Forme juridique

fondation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°36 Travaux, ouvrage, aménagement ruraux et urbains	Création de 11000 m2 de surfaces de plancher neuves et 8 000 m2 de surfaces de plancher restructurées

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la restructuration et l'extension du centre René Huguenin de
St Cloud, en activité aujourd'hui. L'extension du projet se fera en lieu et place
de bâtiments existants démolis en zone urbanisée. Les surfaces concernées par le projet
sont : 12 000 m² de démolitions, 11 000m² de surface de plancher neuf et 8000m²
de réhabilitation.

4.2 Objectifs du projet

Voir Annexe 6 : "Projet Saint Cloud - Raison d'être et intérêt général "

-L'Institut Curie investira sur son site de Saint-Cloud sur ces 5 prochaines années afin d'offrir une offre d'excellence en cancérologie autour d'un plateau technique innovant, de parcours de soins adapté privilégiant la prise en charge en ambulatoire, prenant en compte l'évolution de la prise en charge du cancer(soins innovants, parcours personnalisé, recherche clinique) au bénéfice des personnes malades.

-Il y développera également un plateau de Recherche de premier ordre en complément aux activités hospitalières.

-L'ensemble de ces activités s'inscrivent dans des missions de service public et d'intérêt général au bénéfices de la population de Saint Cloud et du grand Ouest parisien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet est constitué d'une phase de démolitions de 7 mois, suivi d'une phase de construction à l'emplacement des bâtiments démolis de 2 ans puis d'une réhabilitation des locaux occupés pendant 2 ans.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'un projet hospitalier privé et d'utilité publique.

Le projet dans sa phase finale n'augmentera pas sa capacité initiale.

Aussi, le projet permettra d'améliorer

- 1- l'accueil et la prise en charge des patients
- 2- les problématiques urbaines d'accès actuels.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La prochaine procédure concerne le dépôt d'une demande de permis de construire prévu pour octobre 2016.

Cette demande de Permis de Construire contiendra le récépissé de dépôt de déclaration ICPE pour les rubriques concernées. Celles-ci seront de niveau déclaratif.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de Permis de Construire pour établissement recevant du public 2^e catégorie de type U. La pièce PC 11 reprendra la dispense d'étude d'impact ou l'étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Extension	11 000m ²
Restructuration	8 000m ²
Existant démoli	12 000 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Ilot entouré des rues
Dailly, Latouche et
Lauer sur la commune
de St Cloud

Coordonnées géographiques¹Long. 2 ° 13' 5 " ELat. 48° 50' 41" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui



Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'extension se développe en lieu et place de bâtiments existants. L'imperméabilisation de la parcelle avant et après travaux est équivalente. Les bâtiments démolis sont :

-2 bâtiments de logements

-Bâtiment tertiaire aujourd'hui exploité par le Centre René Huguenin

-Ancien bâtiment tertiaire

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la ville de St Cloud approuvé en conseil municipal
le 17 Décembre 2015

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le territoire est couvert par un plan de prévention des bruits dans l'environnement des infrastructures routières de l'état arrêté préfectoral DRIEA IDF 2013 – 2009 unité territoriale des Hauts de Seine. L'annexe 7 note acoustique précise l'impact du projet et le prise en compte des nuisances urbaines.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	La carte de la DRIEE Ile de France précise que le projet se situe en zone humide classe 4
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le projet se situe dans une commune couverte par -un PPRI approuvé le 9 janvier 2004 - le projet est hors zone inondable -un PPR Mouvement de terrain approuvé le 2 juin 2006 - Le projet se situe en aléa modéré
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Chapelle de l'Ancien Hôpital de la Reine, 3, place de Silly Classe M.H. décret du 28 décembre 1979 - Distance : 100m Rives de la Seine - Référence UNESCO : 600 - Distance : 4,3km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	L'annexe 7 précise l'absence de source de nuisance du projet et la prise en compte des nuisances sonores urbaines.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le chantier engendrera plusieurs types de déchets traités dans selon des filières spécifiques. L'activité hospitalière sera source de déchets: DOM/DAOM / DIB / DASRI. Chacun des déchets sera traité par des filières dédiées.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'aura que peu d'impact sur l'environnement. Ainsi, l'étude d'impact ne semble pas indispensable pour les raisons suivantes :

Le projet

- tient compte de plusieurs règlements administratifs (PLU, carte de bruits, PPRM, PPRI, ...)
- s'étend sur une parcelle urbanisée;
- requalifie l'ilot et l'accès au centre de la ville;
- n'aggrave pas l'imperméabilisation du site et propose des espaces végétalisés;
- améliore les conditions d'accès et fluidifiera la circulation automobile en intégrant en son coeur les aires de stationnement nécessaires au fonctionnement de l'hôpital (accès malades couchés, ambulance, logistiques,...)
- n'augmente pas la capacité d'accueil actuelle;

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Raison d'être du projet
Annexe 7 - Note sur les impacts sonores

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

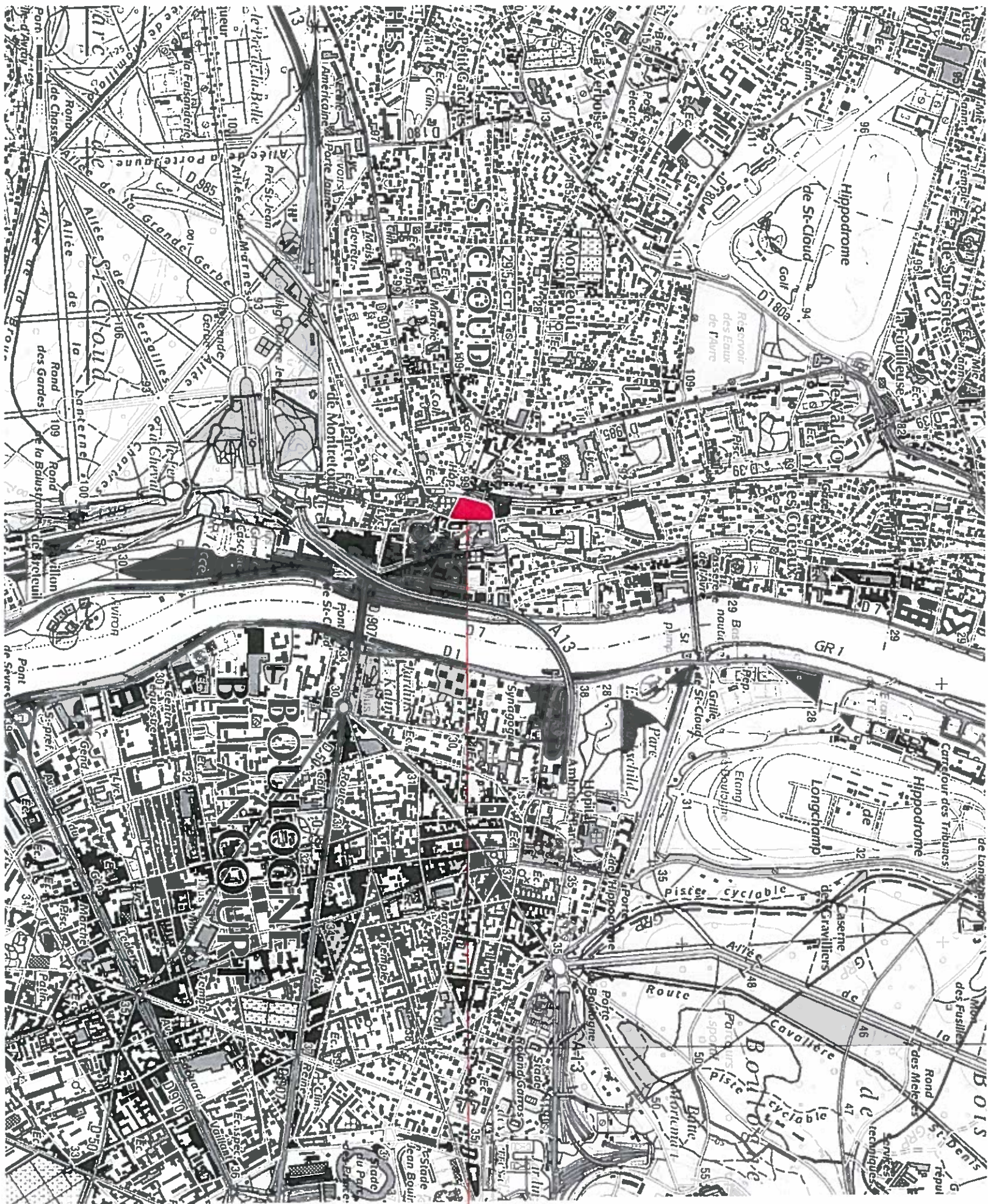
PARIS

le,

02/08/2016

Signature

INSTITUT CURIE
Jacques GILAIN
Directeur des Fonctions Support
26, rue d'Ulm - 75218 Paris Cedex 05

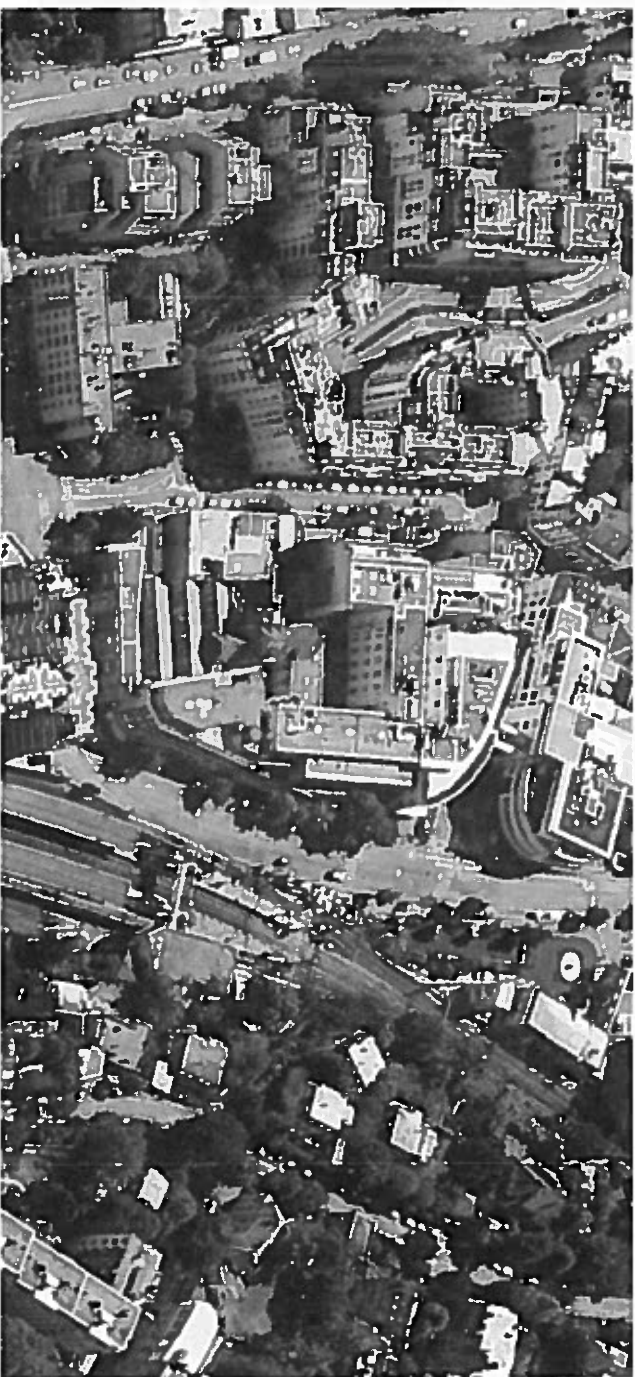


INSTITUT CURIE
Site de Saint Cloud





PHOTOGRAPHIE N°1



PHOTOGRAPHIE N°3



PHOTOGRAPHIE N°2



PHOTOGRAPHIE N°4 - Août 2015



PHOTOGRAPHIE N°6 - Août 2015



PHOTOGRAPHIE N°5 - Août 2015



ASSOCIÉS

AIA architectes
Paris
tel: 01 53 68 93 00
fax: 01 53 68 93 11

n° affaire

.

Institut Curie - Saint-Cloud
ANNEXE 3 : Photographies n°4, 5 et 6 - Août 2015

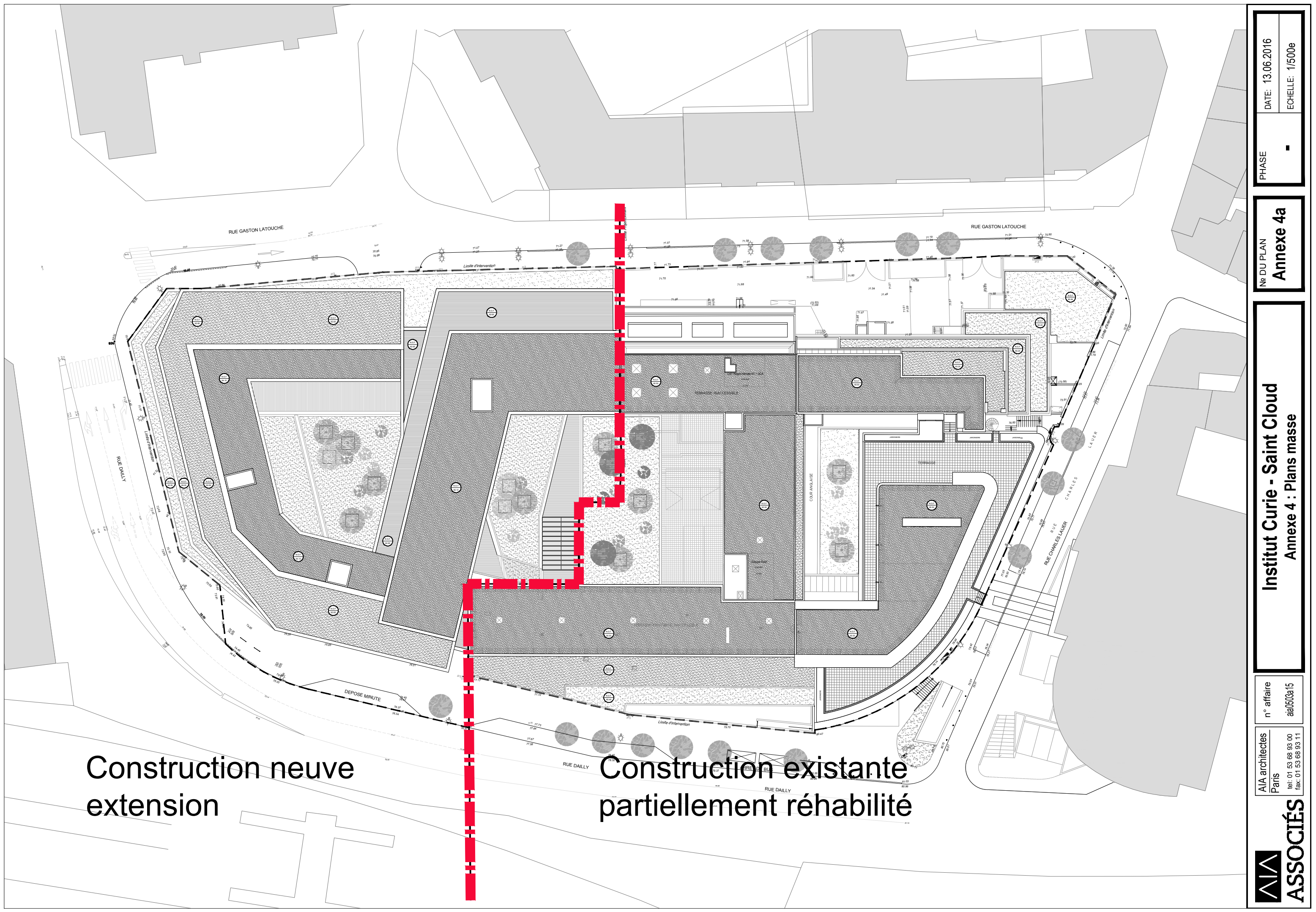
N° DU PLAN
Annexe 3-2

PHASE

-

DATE: Juillet 2016

ECHELLE: -



Construction neuve
extension

Construction existante
partiellement réhabilité



AIA architectes
Paris

n° affaire
aia03a15

PHASE

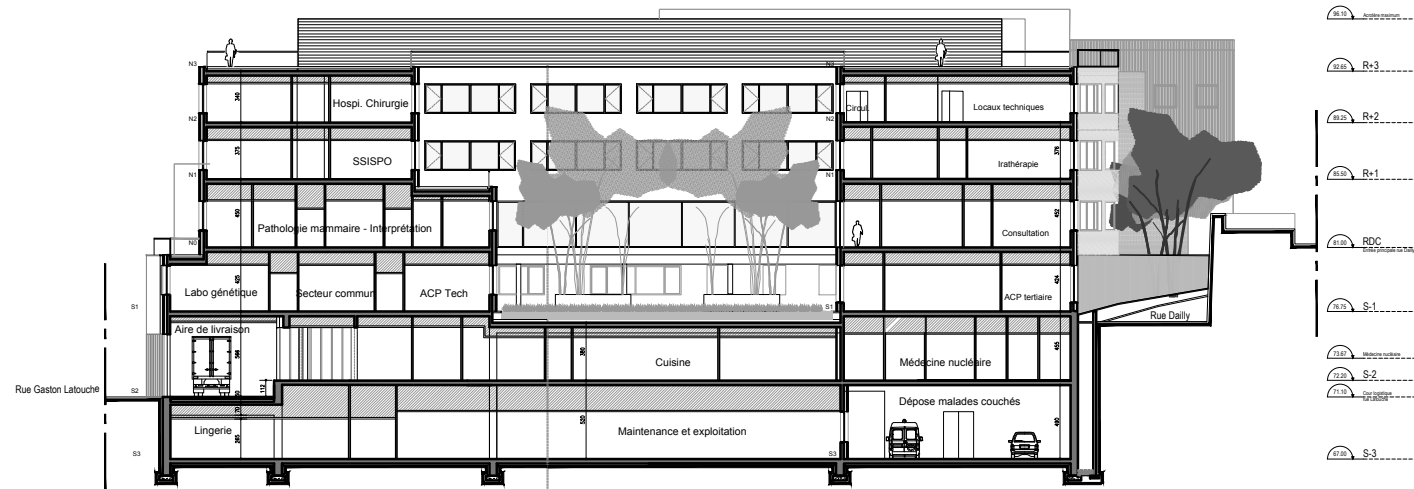
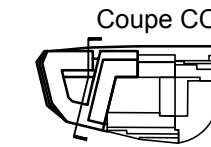
-

N° DU PLAN

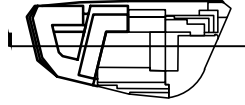
Annexe 4a

DATE: 13.06.2016

ECHELLE: 1/500e

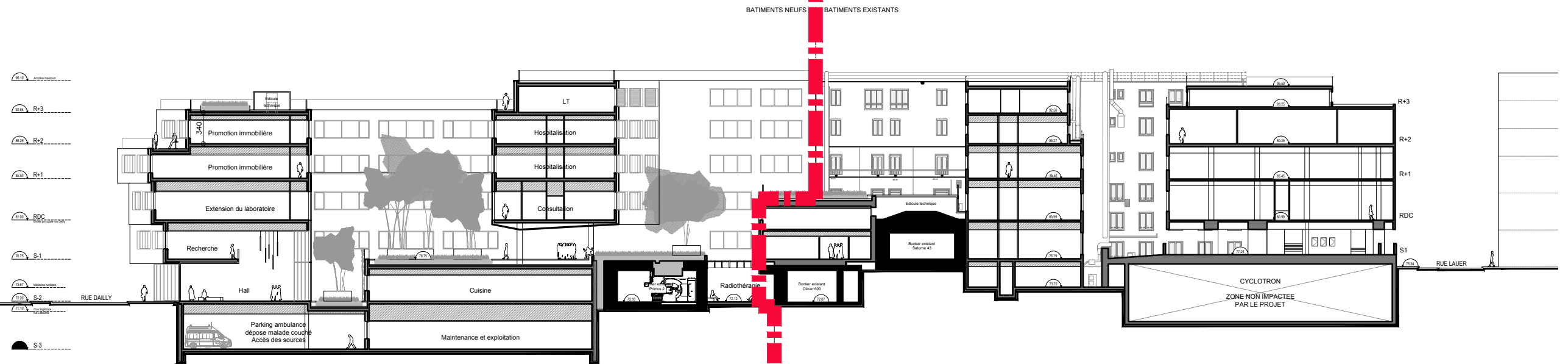


Coupe longitudinale



Construction neuve
extension

Construction existante
partiellement réhabilité



CONSTRUCTIONS ET

TERRAINS AVOISINANTS:

- 1 - Institut CURIE - Hôpital René Huguenin
- 2 - Centre Hospitalier des quatre villes
- 3 - Gare de Saint-Cloud
- 4 - Eglise Saint-Clodoald
- 5 - Commissariat de Police
- 6 - Logements
- 7 - Crèche

COURS D'EAU:

- S - La Seine

